

**ASSOCIATION MISSION LOCALE
DE L'AGGLOMERATION ROYAN
ATLANTIQUE**

**Siège social : 69 rue Paul Doumer
17 200 ROYAN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Coriolis Audit

3, Rue de Courbiac
Bât A 1er étage
17100 Saintes

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers*

Pascal Poulain

3, rue Edouard Branly
BP 132
17 208 Royan Cedex

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Poitiers*

**ASSOCIATION MISSION LOCALE
DE L'AGGLOMERATION ROYAN
ATLANTIQUE**

**Siège social : 69 rue Paul Doumer
17 200 ROYAN**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 7 juin 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association **MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE** à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, la bonne comptabilisation des subventions dans le respect des conventions d'attribution et la bonne séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de la présidence et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

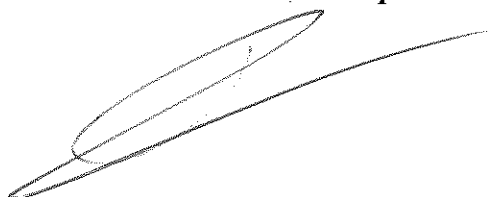
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Royan, le 10 septembre 2020

Pour la Société CORIOLIS AUDIT

Pascal POULAIN

Commissaire aux comptes



**ASSOCIATION MISSION LOCALE
DE L'AGGLOMERATION ROYAN
ATLANTIQUE**

**Siège social : 69 rue Paul Doumer
17 200 ROYAN**

**Annexe du rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ANNEXE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

(PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019)

(15 pages)

MISSION LOCALE AGGLO ROYAN ATLANTIQUE

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	1 416	1 416		
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 416	1 416			
	Immobilisations corporelles	Terrains				619
		Constructions	4 097	3 887	209	619
Inst.techniques, mat.out.industriels		3 937	2 998	939	1 238	
Autres immobilisations corporelles		184 811	170 416	14 394	20 843	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	192 846	177 302	15 544	22 700		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	300		300	300	
TOTAL	300		300	300		
Total I	194 562	178 718	15 844	23 000		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
Créances ⁽³⁾	Créances usagers et comptes rattachés					
	Autres créances	103 093		103 093	84 086	
TOTAL	103 093		103 093	84 086		
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	467 079		467 079	389 919	
Charges constatées d'avance (4)	4 291		4 291	4 537		
Total II	574 464		574 464	478 544		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	769 027	178 718	590 309	501 545		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Documents soumis

au contrôle du

Commissaire aux comptes

CORIOLIS

MISSION LOCALE AGGLO ROYAN ATLANTIQUE

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	460 607	460 607
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 552	1 552
	Report à nouveau	-89 466	-109 430
	Résultat de l'exercice	15 578	19 963
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	3 770	4 426	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		392 042	377 119
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		7 941
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	10 000	
Total II		10 000	7 941
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 423	17 434
	Dettes fiscales et sociales	70 412	70 438
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	30	
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	96 400	28 612	
Total III		188 266	116 484
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		590 309	501 545
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	188 266	116 484
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		
Documents soumis au contrôle du Commissaire aux comptes CORIOLIS			

MISSION LOCALE AGGLO ROYAN ATLANTIQUE

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises			
	Production vendue : Biens			
	Services liés à des financements réglementaires	1 390	750	
	Autres services			
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	1 390	750	
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations			
	Dons			
	Legs et donations			
	Subventions d'exploitation	1 115 479	1 071 380	
Produits liés à des financements réglementaires				
Ventes de dons en nature				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 203	9 272		
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I		1 130 073	1 081 402	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	28 942	23 161
		Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	210 828	171 994	
	Impôts, taxes et versements assimilés	55 359	50 397	
	Salaires et traitements	593 484	566 469	
	Charges sociales	209 645	224 256	
	Dotations	10 449	15 403	
	- sur immobilisations	amortissements		
	- sur actif circulant : provisions	provisions		
- pour risques et charges : provisions		7 941		
Subventions accordées par l'association				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation II		1 108 709	1 059 624	
Résultat d'exploitation (I-II)		21 363	21 778	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés	III		
	Déficits ou excédents transférés	IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	956	917	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		956	917	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières VI				
Résultat financier (V-VI)		956	917	
Résultat courant avant impôt (I-II+IV+V-VI)		22 320	22 695	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier	Documents soumis au contrôle du		

MISSION LOCALE AGGLO ROYAN ATLANTIQUE

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 603	317
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 986	2 559
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	4 589	2 877
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 267	5 542
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 267	5 542
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 322	-2 665
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	64	66
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	10 000	
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XII		1 135 619	1 085 196
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		1 120 040	1 065 232
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		15 578	19 963
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



KPMG Entreprises
Bureau de Saintes
Les Hauts de l'Orneau
9 rue de l'Orneau de pied
BP 10062
17102 SAINTES Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 46 74 29 91
Télécopie : +33 (0)5 46 74 78 41
Site internet : www.kpmg.fr

Mission Locale Pays Royannais

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2019**

Juillet 2020
Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 *Evénements principaux de l'exercice*

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 *Principes, règles et méthodes comptables*

1.2.1 *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 *Méthode générale*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 *Changement de méthode d'évaluation*

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation et Vrt de postes	Diminutions et Vrt de postes	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Logiciels	1 416,00			1 416,00
Agencement	4 098,00			4 098,00
Matériel	3 541,00			3 541,00
Installations générales	21 142,00			21 142,00
Matériel de transport	15 667,00			15 667,00
Matériel de bureau	95 716,00	2 716,00		98 432,00
Mobilier	48 991,00	577,00		49 568,00
Equipement SCOOTER	396,00			396,00
TOTAL	190 967,00	3 293,00		194 260,00

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	1 416,00		-	1 416,00
Agencement	3 478,00	410,00		3 888,00
Matériel	2 700,00	226,00		2 926,00
Installations générales	14 598,00	2 132,00		16 730,00
Matériel de transport	8 684,00	3 101,00	-	11 785,00
Matériel de bureau	90 747,00	3 378,00		94 125,00
Equipement SCOOTER		73,00		73,00
Mobilier	46 648,00	1 131,00		47 779,00
TOTAL	168 271,00	10 451,00	-	178 722,00

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Documents soumis
 au contrôle du
 Commissaire aux comptes
CORIOLIS

3 juillet 2020 – Mission locale Pays Royannais 31 12 2019

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

2.1.4.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions, agencements	L	10
Installations générales	L	3 à 10
Agencements	L	5 à 10
Matériel de transport	L	3 à 5
Matériel de bureau	L	1 à 5
Mobilier de bureau	L	3 à 10

2.1.5 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	103 093,00	103 093,00	
Charges constatées d'avance	4 291,00	4 291,00	
TOTAL	107 384,00	107 384,00	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Toutes les créances sont d'échéance inférieure à un an. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS



2.1.6 Subventions à recevoir

- FSE Etat emploi avenir 2017	8.860
- Solde Jump 11/2018 a 12/2019	5.407
- Solde 2019 AES RSA/ROYAN	10.800
- Solde subvention de fonctionnement 2018	
Nouvelle Aquitaine	22.742
- Nouvelle Aquitaine Action santé 2019	3.550
- Solde ERO 2018	6.509
- Diagnostics ROYAN 2019	1.080
- Solde ERO 2019 Nouvelle AQUITAINE	6.509
- 1/24° Direccte repérage 2019 à 2021	1.750
- Solde Permis Marennes 2019	2.340
- Parrainage solde 2019	2.600
- CR Formation et Alternance 2019	22.743
Total	94.890

- Fonds d'urgence à recevoir 2017	143
- Fonds d'urgences à recevoir 2018	261
- Fonds d'urgences à recevoir 2019	376
Total	780

2.1.7 Charges constatées d'avance

- La Tribune 01 à 10/2020	79
- Mutuelle de Poitiers véhicules 01/20 à 01/21	986
- JAE 01 à 12/2020	473
- Koden 01 à 12/2020	466
- Sud-Ouest 01 à 06/2020	179
- Mutuelle de Poitiers Auto-Ecole 01 à 09/2020	1.583
- Le Littoral 2020	48
- JAE 01 à 10/2020	478
Total	4.292

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS

2.2 *Passif*

2.2.1 *Fonds associatifs*

2.2.1.1 Fonds associatifs

	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	460 607			460 607
Autres réserves	1 552			1 552
Report à nouveau	-109 430		19 964	-89 466
Subventions d'investissement	4 426	2 330	2 986	3 770
Résultat	19 963	15 578	19 963	15 578

Affectation du résultat selon AGOA du 16/05/2019.

2.2.1.1.1 Fonds Dédiés

Il a été provisionné 10.000 € d'aides directes pour les jeunes en difficultés suite à la crise de la COVID-19.

2.2.2 *Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires*

Les indemnités de fin de carrière sont couvertes par un contrat souscrit auprès de CNP Assurances.

La situation du fonds au 31/12/2019 s'élève à 56.894 €.

- L'Indemnité de départ en retraite calculée est de 41.318 € non provisionnés.
- Taux actualisation : 0.85 %.
- Taux de charges sociales retenu : 40 % pour le personnel non cadre,
45 % pour le personnel cadre.
- Convention collective applicable : mission locale et PAIO.

Documents soumis
 au contrôle du
 Commissaire aux comptes
 CORIOLIS

3 juillet 2020 – Mission locale Pays Royannais 31 12 2019

2.2.3 *Etat des dettes*

- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 423	21 423		
Dettes fiscales et sociales	70 412	70 412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30	30		
Produits constatés d'avance	96 400	96 400		
TOTAL	188 265	188 265	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commande en cours

Toutes les dettes sont d'échéances inférieures à un an.

2.2.4 *Produits constatés d'avance*

- CARA Aide B.N.S.S.A non réalisée	15.000
- DIRECCTE Garantie Jeunes 2019 à 2022 (Crédit Exceptionnel)	81.400
Total	96.400

Documents soumis
 au contrôle du
 Commissaire aux comptes
 CORIOLIS

3 juillet 2020 – Mission locale Pays Royannais 31 12 2019



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
cadre	5	
non cadre	17	
TOTAL	22	-

La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants salariés et bénévoles s'élève à 0, car les membres du bureau ne sont pas rémunérés.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS



4 Autres informations

4.1 *Information concernant les contributions volontaires*

L'association bénéficie d'une mise à disposition de locaux, situés 69 rue Paul Doumer à Royan, de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, comptabilisée pour une valeur de 45.000 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la consommation de gaz pour ce bâtiment est également prise en charge par la CARA.

L'association bénéficie depuis le 1^{er} Janvier 2017 d'une mise à disposition d'un local annexe situé 17 rue de l'Electricité à Royan, de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, comptabilisée pour une valeur de 8.400 €.

4.2 *Etat de suivi des subventions d'exploitation et d'investissement*

(Tableau ci-joint).

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens qu'elles financent.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes
CORIOLIS

Etalement subventions d'investissement attribuées en 2010, 2015, 2018 et 2019

Subvention investissement CARA année 2010

n° immo sur LOOP	libellé	date mise en service	montant immo	montant subventionné	amortissements 2019	subv reprise en 777
4	Peinture bureau hall	07/07/2010	2519,02	2519,02	251,90	251,90
3	Parquet hall	07/07/2010	1578,72	1578,72	157,87	157,87
16	Store salle de réunion	15/12/2010	3489,07	3489,07	348,91	348,91
52	Pc Portable (1) TOSHIBA	15/09/2010	499,00	499,00	0,00	0,00
52	Pc Portable (1) SAMSUNG	15/09/2010	499,00	499,00	0,00	0,00
51	Moniteurs 19 (4) MAGIC	31/08/2010	912,46	912,46	0,00	0,00
50	Commuteur/Mémoire	31/08/2010	511,63	511,63	0,00	0,00
49	Client léger (4)	31/08/2010	1016,60	1016,60	0,00	0,00
48	Pc Terra (2)	31/08/2010	1112,28	1112,28	0,00	0,00
47	Serveur NEC 2520	31/08/2010	7829,05	7829,05	0,00	0,00
46	Photocopieur	22/11/2010	7002,88	7002,88	0,00	0,00
88	Accueil cyber espace	16/07/2010	1100,32	1100,32	110,03	110,03
87	Accueil siège visiteur	16/07/2010	1088,36	1088,36	108,84	108,84
86	Accueil banque	16/07/2010	3069,26	3069,26	306,93	306,93
85	Accueil siège	16/07/2010	526,24	526,24	52,62	52,62
84	Tables et chaises hautes	30/08/2010	1263,84	1263,84	126,38	126,38
83	Panneau affichage	15/12/2010	1763,56	964,02	176,36	96,40
			35781,29	1639,84	1639,84	1559,88

Subvention investissement Caisse Epargne année 2015

n° immo sur LOOP	libellé	date mise en service	montant immo	montant subventionné	amortissements 2019	subv reprise en 777
19	Peugeot 108 Automatique	04/12/2015	13733,06	5000,00	2746,61	1000,00
			13733,06	5000,00	2746,61	1000,00

Subvention investissement Conseil Départemental année 2019

n° immo sur LOOP	libellé	date mise en service	montant immo	montant subventionné	amortissements 2019	subv reprise en 777
104-107-108	Scooter-Gillet Jaune - Talkie Walkie	01/02/2019	2330,52	2330,52	426,51	426,51
			2330,52	2330,52	426,51	426,51

Total pour 2019

4812,96

ETAT DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Emetteur	Libellé	Report subvention		Subvention attribuée en N (dont subv révisables)	Subvention comptabilisée en produits sur N	Subvention restant à utiliser en N+1
		N-1	N			
Etat	Convention Pluriannuelle d'Objectifs		227 346,26	227 346,26	0,00	0,00
	Convention Apprentissage		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
	Convention Repérage		1 750,00	1 750,00	0,00	0,00
	Convention Parrainage		12 200,00	12 200,00	0,00	0,00
	Convention Garantie Jeunes		174 259,74	92 859,74	81 400,00	81 400,00
	Convention Jump		23 173,00	23 173,00	0,00	0,00
Agence service de paiement	Convention Service Civique		1 470,00	1 470,00	0,00	0,00
Pôle Emploi	Convention PARE		63 420,86	63 420,86	0,00	0,00
Conseil Régional	Convention Fonctionnement structurel et Objectifs		90 970,00	90 970,00	0,00	0,00
	Convention Santé		4 514,00	4 514,00	0,00	0,00
	Convention Service Public Régional de l'Orientation		21 696,00	21 696,00	0,00	0,00
	Convention Etudes des choix professionnels		2 794,40	2 794,40	0,00	0,00
Conseil Départemental	Convention Fonctionnement ML et RC		30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
	Courrier Tickets Services		2 500,00	2 500,00	0,00	0,00
	Convention Parrainage		5 200,00	5 200,00	0,00	0,00
	Convention Relais de conduite/Royan		36 000,00	36 000,00	0,00	0,00
	Convention Relais de conduite/Marennes		10 800,00	10 800,00	0,00	0,00
	Convention Relais de conduite/Diagnostic Royan		3 600,00	3 600,00	0,00	0,00
	Convention Relais de conduite/Diagnostic Marennes		1 800,00	360,00	0,00	0,00
	Convention Jump		5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
Communauté Agglomération	Convention Fonctionnement		360 000,00	360 000,00	0,00	0,00
	Annexe BNSSA		15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
	Convention Politique de la Ville		15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
	Convention Mise à disposition gratuite locaux (siège)		45 000,00	45 000,00	0,00	0,00
	Convention Mise à disposition gratuite locaux (annexe)		8 400,00	8 400,00	0,00	0,00
Direction départementale de la Cohesion Sociale	Convention Politique de la Ville		11 300,00	11 300,00	0,00	0,00
Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohesion Sociale	Convention Jump		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
Agence Régionale de la Santé	Convention Santé		3 730,00	3 730,00	0,00	0,00
Caisse Epargne	Convention Jump		2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
			1 183 424,26	1 085 584,26	96 400,00	96 400,00